

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
BOUCHES du RHONE

Commune :
MARSEILLE 12EME

Section : C
Feuille : 876 C 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1500

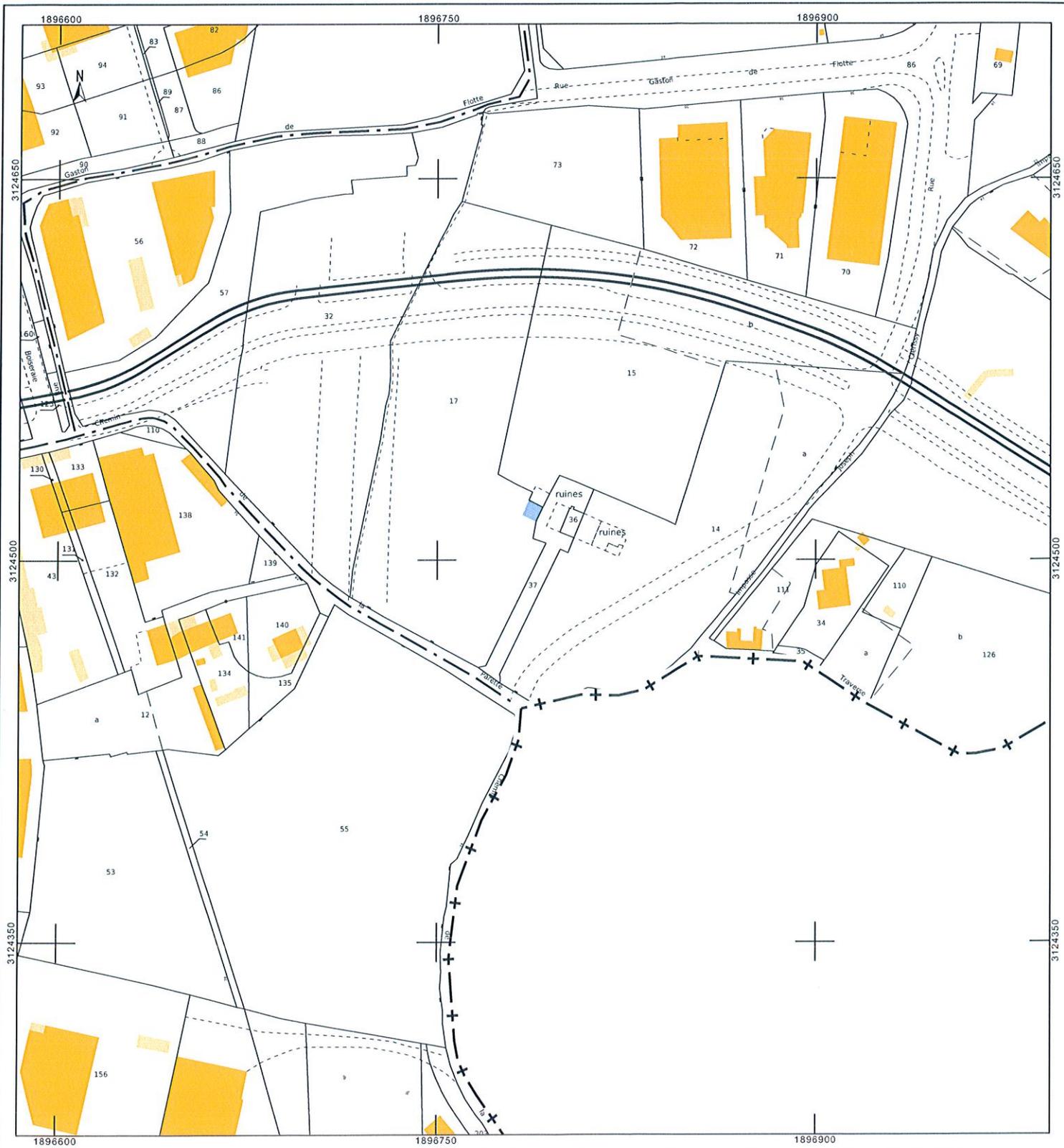
Date d'édition : 11/02/2014
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2012 Ministère de l'Économie et des Finances

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
Marseille Nord
38, Boulevard Baptiste Bonnet 13285
13285 Marseille Cedex 08
tél. 04 91 23 61 68 -fax 04 91 23 61 75
cdfif.marseille-nord@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONES
 COMMUNE DE MARSEILLE
 QUARTIER SAINT JEAN DU DESERT

CEI ROCCADE L2 EST

sis Avenue Pierre Chevalier / Rue Joseph Clérissy
 13012 MARSEILLE

PARCELLES SECTIONS:
 876 C 14-15-17-36-37 et D 55

Contenance cadastrale : 4ha27a50ca

Surface mesurée pour le projet : 17 919m²

1	Modification du plan	06/01/2014	CEI	SDRA
0	Réalisation du plan	30/11/2013	NBA	SDRA
Indice	Nature des modifications	Date	Auteur	Vérifié par

ECHELLE: 1/500 DATE: 21/11/2013 MA113054-02 FICHER: MA113054-02_CRI2_CRI1.DJV

PLAN DE DIVISION

COORDONNEES RGF93 CC44 NIVELEMENT IGN 69



FITT Conseil
 12 Boulevard Frédéric Sauvage
 13014 MARSEILLE
 Tel. 04 98 64 67 70
 Email: f.marsaille@fittconseil.fr



PARCELLES MERES

Parcelle 876 D 55	LOT A : 2 662 m ²
	LOT B : 11 741 m ²
Parcelle 876 C 14	LOT D : 3 945 m ²
	LOT E : 5 022 m ²
Parcelle 876 C 15	LOT F : 5 048 m ²
	LOT G : 4 393 m ²
Parcelle 876 C 17	LOT H : 4 379 m ²
	LOT I : 4 760 m ²
Parcelle 876 C 36	LOT J : 60 m ²
Parcelle 876 C 37	LOT K : 708 m ²
Domaine public 1	LOT C = 164 m ²
Domaine public 2	LOT L = 150 m ²

NOTES:
 Les limites représentées sur le plan ci-dessus ont été obtenues par application cadastrale et d'après l'état des lieux.
 Les limites sur le domaine public de fait, Avenue Pierre Chevalier et Rue Joseph Clérissy, ont fait l'objet d'une concentration et d'une demande d'alignement en date du 19/12/2013.
 Application cadastrale (limites non garanties)

